Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212900708-20251210-2025_057-DE

GUILER-SUR-GOYEN

MAIRIE de GUILER-SUR-GOYEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
04 décembre 2025

AFFICHÉE LE :
04 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 13
PRESENTS : 08
VOTANTS : 08

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de GUILER-SUR-GOYEN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Jacques CARIOU, Maire.

Etaient présents : Jacques CARIOU – Marthe BIGER – Corentin POGEANT – Catherine MONNIER – Nadine L'ALLES – Jean-Jacques SAVINA – Fabrice TREMEAU – Marie-Armelle GUELLEC

Étaient absents et excusés : Johanna KERAVEC – David STRULLU

Etaient absents : Anthony LE GALL - Guy KERLOCH – Jérôme LE GOFF

Secrétaire de séance : Nadine L'ALLES

Délibération n° 2025 – 057

Objet : Approbation du règlement : Garderie scolaire municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'éducation et notamment les article L212-4 et L212-5,
Vu la délibération n ° 2021-097 concernant l'approbation du règlement de la garderie scolaire,
Considérant qu'il convient de le mettre à jour,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le règlement intérieur de la garderie scolaire municipal du matin et du soir applicable aux usagers de ce service à compter du 1er janvier 2026.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et à l'unanimité adopte le règlement intérieur de la garderie scolaire municipal matin et soir (celui-ci étant annexé à la présente délibération.

MAIRIE DE GUILER-SUR-GOYEN Finistère

Guiler sur Goyen,
Le 10 décembre 2025
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Jacques CARIOU

MAIRIE – 2 Hent Park Meilar - 29710 GUILER-SUR-GOYEN – Tél : 02.98.91.50.32
Mail : mairie@guiler-sur-goyen.bzh